

n°	1.7
intitulé	Etude diagnostic sur le bassin versant du Volp (extension du périmètre PAPI)
Contexte, origine et objectif	Le PAPI d'intention initial prévoyait d'étudier, sans crédits dédiés, l'intégration du bassin du Volp dans le futur PAPI complet (p. 12 du rapport de présentation). Après plus d'un an de mise en oeuvre du PAPI d'intention, le besoin apparaît de mener une étude proportionnée de diagnostic de vulnérabilité de ce bassin. Par ailleurs les crues du Volp de juillet 2018 sur Sainte Croix-Volvestre et le Plan ont très fortement sensibilisé les acteurs locaux en faveur de cette extension du périmètre.
Description de l'action	<p>L'étude à confier à un prestataire est décomposée en 3 phases en tranche ferme et 1 phase en tranche conditionnelle, sur le modèle de l'étude de diagnostic initial du Salat menée en 2018.</p> <ul style="list-style-type: none"> •phase 1 : BILAN DE LA CONNAISSANCE (synthèse bibliographique, données d'aléas, données d'enjeux, dispositifs existants, COPI1 1) •phase 2 : ENJEUX ET DÉFINITION DE LA STRATÉGIE (entretiens directs, 1 atelier de concertation) •phase 3 : ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE (définition des principes, hiérarchisation des secteurs à enjeux, définition d'une gouvernance adaptée, scénarios de financement, 1 atelier en séance plénière, COPI1 2) •phase 4 (TRANCHE CONDITIONNELLE) : MONTAGE DU DOSSIER PAPI D'INTENTION (élaboration d'un plan d'études et d'actions, rédaction du dossier, COPI1 3)
Territoire concerné	Le bassin du Volp
Maître(s) d'ouvrage	Syndicat Salat Volp (SSV)
Concertation mise en oeuvre	Concertation du SSV avec les élus des communes du bassin du Volp
Modalités de pilotage, suivi	COTEC/COPI1 du PAPI piloté par le SSV
Opérations de communication	bulletins, pages du site internet, réunions publiques
Echéancier prévisionnel	
année 1 - trimestre 1	
année 1 - trimestre 2	
année 1 - trimestre 3	
année 1 - trimestre 4	
année 2 - trimestre 1	
année 2 - trimestre 2	
année 2 - trimestre 3	
année 2 - trimestre 4	•
année 3 - trimestre 1	•
année 3 - trimestre 2	•
année 3 - trimestre 3	
année 3 - trimestre 4	
Coût (€TTC)	24 000 €
Plan de financement	
Etat BOP 181	- €
Etat FPRNM	12 000 €
Agence de l'Eau	- €
Région Occitanie	4 800 €
Département 09	1 200 €
Département 31	1 200 €
SSV	4 800 €
Indicateurs de suivi/réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport validé par le COTEC puis le COPI1 - un plan d'études préalables et de mesures pour le PAPI complet Salat-Volp